



Nantes, le 5 février 2018.

Madame, Monsieur,

En tant que parent d'élève, **vous êtes membre de l'OGEC** (Organisme de Gestion de l'école Catholique) Notre Dame de Lourdes. Vous êtes par conséquent invité à participer à **l'Assemblée Générale Extraordinaire** de l'OGEC Notre Dame de Lourdes qui se tiendra le

jeudi 22 février 2017 à 21h

au siège social, 3 rue Jean-Baptiste Olivaux 44300 Nantes
salle polyvalente (en bas des escaliers sous le préau)

Les projets de résolutions suivants seront soumis à délibération :

- modification des statuts de l'organisme de gestion « OGEC Notre Dame de Lourdes » selon le projet de statuts que vous pouvez consulter sur le site de l'école ou que vous pouvez demander par mail à ogec.notredamedelourdes.nantes@gmail.com ;
- pouvoir donné au président pour accomplir les formalités.

Je vous rappelle que, dans le cas où vous ne pourriez vous-même assister à la réunion, vous pourrez vous y faire représenter par un autre membre de l'association qui devra être muni d'un pouvoir régulier, et ce, conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts (un seul pouvoir par personne).

Vous trouverez, jointe à la présente lettre, une formule de pouvoir.

Je vous signale enfin que, par application de l'article 12 des statuts, « *sur première convocation l'assemblée pour délibérer valablement doit réunir les deux tiers des membres présents ou représentés* ».

Nous comptons sur votre présence et vous assurons de nos sentiments les meilleurs.

Emeline Loizeau
Présidente de l'O.G.E.C.



BULLETIN REPONSE

(bulletin à remettre à l'école pour le jeudi 15 février **au plus tard**, merci.)

Monsieur, Madame _____
parent de (aîné) _____ en classe de _____

O sera présent à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'O.G.E.C. le jeudi 22 février

POUVOIR

de représentation à l'assemblée générale extraordinaire

Je, soussigné(e), (*Nom, prénoms*)

Adresse

donne pouvoir* à :

Mme / M. (*nom, prénoms, adresse*)

A l'effet de me représenter à l'assemblée générale extraordinaire de l'Association « OGEC Notre Dame de Lourdes » qui se tiendra le jeudi 22 février 2108 à 21 heures au siège social, dans les locaux de l'école Notre Dame de Lourdes, 3 rue JB Olivaux 44300 Nantes.

Mme/M. _____ pourra en conséquence signer la feuille de présence, prendre part aux délibérations et au vote des résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Signature du membre de l'association donnant pouvoir,
précédée de la mention manuscrite : « *Bon pour pouvoir* ».

Signature du membre de l'association acceptant le pouvoir,
précédée de la mention manuscrite : « *Bon pour acceptation de pouvoir* »

** Article 10 des statuts : « Tout membre peut se faire représenter par un autre membre qui ne peut détenir qu'un seul pouvoir. »*